TOUT LE DÉPARTEMENT Lot et Garonne

Repliée depuis plusieurs mois aux bords du Lot

L'Ecole navale quittait Clairac il y a vingt ans pour rejoindre le maquis

Cet anniversaire sera célébré samedi et dimanche avec la musique des Equipages de la Flotte

DU COTE DU CIEL ET DES ETOILES, ce fut une nuit comme les autres. Il faisait assez chaud le 14 août 1944, et la Lune n'était guère gênait par les nuages.

Du côté de la terre et des hommes, par contre, il y eut de très nombreuses raisons pour que ce 14 août restât gravé dans la mémoire de plusieurs centaines d'hommes.

300 officiers, élèves-officiers, sous-officiers et matelots de l'école navale de Brest, et une vingtaine de résistants du groupe « Sultan », qui avaient choisi cette belle nuit d'été pour aller — de Clairac au Mas-d'Agenais — rejoindre le bataillon néracais dans le maquis.

Epilogue insensé et incroyable de la période « historique », que les bords du Lot connurent lorsque l'Ecole navale choisit les horizons terrestres de Clairac pour remplacer ceux de Brest et de Toulon, d'où les Allemands l'avaient successivement chassée.

Clairac, soudain devenu port de terre, eut, alors une vocation de corsaire et de grand capitaine.

Une « flotte » de sept wagons

DECEMBRE 1943. Le quartier-maître Guy Lajoie a 20 ans. Il est engagé depuis plus de trois ans et supporte sur ses épaules la plus rude expédition navale de l'époque : il est le chef d'un convoi de sept wagons qui achève le repli de Toulon des officiers et élèves de l'école navale, mais aussi des 200 maîtres et marins qui en assurent les services.

Voici l'étrange flotte en gare de Clairac. A peine débarqués les marins prennent la direction de l'abbaye. Au bas de ses murailles viennent se briser... les vagues du Lot. A l'imagination de faire le reste...

En entrant à droite, au premier étage des anciennes écuries, on installe les « postes d'équipage ». Quelques crochets demeurés dans les plafonds rappellent que même à terre les marins recherchaient l'évasion dans les hamacs. En bas, les ateliers. Dans le bâtiment principal, les cuisines et les services. Dans la cour un baraquement supplémentaire.

Les élèves officiers sont installés à la sortie de Clairac, dans le château de Clairac, dans sont-ils venus là, au cœur des terres lot-et-garonnaises, ces coureurs d'océans ? Une coïncidence, ou presque : le colonel Bouic, en retraite à Clairac, avait pour neveu un officier de l'Ecole, le capitaine de vaisseau Delord. L'oncle assura son jeune parent que les « navalais » trouveraient à Clairac des locaux accueillants et... un fleuve, prêt, sinon à faire oublier l'océan, du moins à jouer crânement son rôle.

La conquête de la terre

IL le joua tellement bien que l'on sera peut-être surpris d'apprendre qu'il fit une victime : un quartier-maître se noya au cours d'un exercice.

Mais, dans l'ensemble, le Lot est un excellent plan d'eau pour le « canot », les deux baleinières et les cinq « youyous » dont les rames ou les voiles dessinaient dans ce paysage le ballet le plus insolite que l'on ait jamais vu en terre gasconne.

Ailleurs, on construit ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les « vestiges » de l'Ecole : un petit stade très coquet, et dans la cour de l'abbaye un ensemble sanitaire indispensable. Ce sont les petits « à-côtés » de l'histoire...

Partout, les « cols bleus » investissent fort correctement la place, et font battre les cœurs. Il est difficile d'ailleurs de ne pas sentir un petit frisson lorsque, le dimanche matin, les sous-officiers passent, en gants blancs, pour se rendre à la messe.

Les marins eux-mêmes ne restent pas insensibles aux charmes des Clairacaises et l'on comptera ainsi plus d'un mariage qui fixera au « port » ces éternels vagabonds.

Guy Lajoie épousera Françoise Barthe et abandonnera un jour la mer pour le fournil d'une belle boulangerie et le bonheur de trois enfants.

Jourdan, cuisinier de l'école, aura d'abord son hôtel à Clairac, au capitaine de vaisseau Lacaille-Desse, qui commande l'école avec le capitaine de frégate Beaussant pour second, de devancer les Allemands en faisant gagner le maquis à toute l'école.

Le projet est un peu fou. On peut dissimuler un petit groupe d'hommes; mais 300 gaillards ?

Pour éviter des représailles en cas de capture, on décide de ne pas armer la troupe. « Si on ne se fait pas massacrer avec un revolver, un casque et une grenade pour 33 bonhommes... » murmure Guy Lajoie. C'est, effectivement une opération insensée qui ne peut se justifier qu'en la replaçant dans son contexte historique.

L'histoire, ce soir du 14 août, est partout. Inquiets, harcelés par le maquis, les Allemands tiennent encore Tonneins et Marmande. Les redoutables Mongols gardent la voie ferrée Bordeaux-Toulouse.

Pour atteindre Le Mas, où le maquis du Néracais est d'accord pour prendre les « navalais » en charge, il faudra accomplir 35 kilomètres par les coteaux.

L'expédition s'organise. Marc Marcadet, Dallies, F. Casteix, Martinet, Jean Foy, Serres et Pons, assurent la protection rapprochée du convoi.

Bize (aujourd'hui maire), Jordy, Thierry, Paul Marcadet et le quetages pour faire disparaître toutes traces.

Le plus difficile les attend à Fauguerolles : il faut traverser la voie ferrée, malgré les Mongols. Les cheminots français s'en mêlent : ils éloignent un peu les sentinelles et les occupent en bavardant.

Les « navalais » en profitent pour traverser par groupe de dix et Pons poussa sa voiture dont il a fallu arrêter le moteur. Aujourd'hui — quand même — il avoue : « On aurait pu se faire tuer cent fois ! »

Ils arrivent pourtant sains et saufs. Il est 6 heures du matin. Huit heures pour faire 35 kilomètres... Le pied marin a sa valeur !

Sur cette nuit intense s'achève l'épopée « maritime » de Clairac. Commencée en train, elle a fini à pied. La marine n'avait vraiment rien de bon à attendre de la terre...

Dans la cour de l'abbaye, aujourd'hui collège technique, Guy Lajoie retrouve les souvenirs d'il y a vingt ans, dont ce béret au fameux « pompon rouge ».

Un tableau de famille sur lequel les Clairacais reconnaîtront peut-être des visages familiers, dont celui (cerclé, en haut, à droite), du quartier-maître Guy Lajoie, aujourd'hui sympathique boulanger dans le bourg.

Deux jours d'anniversaire

DEMAIN samedi pourtant, Clairac retrouvera ses marins. La musique des équipages de la flotte viendra célébrer pendant deux jours le vingtième anniversaire de cette nuit du 14 août.

Une nuit où entre la terre et la mer furent abolis tous les privilèges.

Louis-Guy GAYAN.

PROGRAMME

SAMEDI 13 JUIN

16 h 45 : Arrivée de la musique dans la cour de l'ancienne abbaye.

17 heures : Placement des musiciens dans la salle à manger du collège d'enseignement technique (ancienne abbaye).

21 h 30 : Cour de l'ancienne abbaye, soirée de gala au profit du Bureau d'aide sociale.

DIMANCHE 14 JUIN

11 heures : Défilé. Cérémonie commémorative au monument aux morts. Vin d'honneur à l'hôtel de ville.

16 heures : Jardin public, concert symphonique.

21 heures : Nuit du Syndicat d'initiative avec l'orchestre Jan Fellipe.

Prix des places : de 4 à 10 francs. Location au Syndicat d'initiative de Clairac (téléphone 30).

« Quand on y pense, c'était insensé ! » avouent MM. Casteix, Martinet et Pons, trois des guides de la nuit d'« évasion ».
(Photos « Sud-Ouest »; opér. Lucien Delporte.)

puis à La Mongie. Gombert deviendra électricien à Tonneins après s'être marié à Grateloup. Maleplatte sera élu conseiller municipal de Lafitte-sur-Lot.

Et tant d'autres encore qui poursuivirent malgré tout leur route, comme l'ingénieur en chef de la marine Percher, et le capitaine de corvette Gramet, ou bien déposèrent leur « sac » sur les rives du Lot.

Quel que soit leur choix, ils auront plus de chance que le matelot Bonnet qui tomba à Saint-Macaire avec le maquis, sans revoir sa fiancée clairacaise.

Car à l'école navale on apprenait aussi à mourir les armes à la main.

La nuit du 14 août

AOUT 1944 : Faget, animateur du groupe « Sultan », apprend que les Allemands ont reçu l'ordre de neutraliser tout ce qui pourrait devenir offensif dans la région. Les 300 officiers et marins de l'école navale sont bien placés pour recevoir les premières vagues d'arrestations.

Les résistants proposent alors chef Faget veillent à la couverture générale de l'opération.

A 22 heures, c'est le départ. Pons prend les maquisards dans sa voiture, devance le convoi, dépose les hommes armés de mitraillettes, un à un, aux points névralgiques que franchira l'expédition. Quand celle-ci est passée, Pons ramasse son monde et recommence plus loin.

35 kilomètres en huit heures !

LA Vierge des marins veille cette nuit-là sur ses « navalais ». Comment expliquer autrement que cette troupe de 300 hommes, bruyante par sa seule masse, ait pu passer à travers les mailles du filet ?

Les garçons sont jeunes et — marins — peu habitués aux longues marches à pied avec tout l'équipement sur le dos. Bientôt la route est jonchée de paquetages abandonnés, les matelots titubent... Voici les coteaux de Matalen. La Torgue, Gontaud, Fauguerolles. Tout va bien, les maquisards ramasseront les pa-

Les jeunes connaissent le Code de la route

La Prévention routière communique :

La Prévention routière a lancé le mois dernier sa première Coupe nationale des deux roues.

800.000 fiches concours ont été diffusées auprès des jeunes cyclomotoristes de 14 à 20 ans. La première partie des épreuves consistait en un questionnaire sur le Code de la route. Cette première épreuve théorique était éliminatoire; elle sera suivie ultérieurement d'épreuves pratiques de conduite à l'échelon régional puis national.

Il apparaît nettement au dépouillement des questionnaires que les deux tiers des participants ont répondu parfaitement aux six questions du Code de la route qui leur étaient posées.

C'est là il faut le souligner, un pourcentage excellent plus élevé que celui enregistré lors des épreuves s'adressant aux conducteurs tel le tiercé de la Sécurité et même aux conducteurs professionnels.

Cette parfaite connaissance des règles de circulation pour les jeunes doit constituer un important facteur d'amélioration de la sécurité.

Autocars BERNIER

Horaire de la ligne BERGERAC-BORDEAUX

Départ BERGERAC		Départ BORDEAUX	
Place de la Halle	7 00	Café des Colonnes	17 »
Le Fleix	7 20	Libourne	17 45
Sainte-Foy-la-Grande	7 30	Carré	17 50
Port-Sainte-Foy	7 35	Saint-Laurent	18 »
Montcarret	7 50	Castillon	18 5
Castillon	8 5	Montcarret	18 20
Saint-Laurent	8 15	Port-Sainte-Foy	18 40
Carré	8 20	Sainte-Foy-la-Grande	18 45
Libourne	8 25	Le Fleix	18 50
Bordeaux (arrivée)	9 10	Bergerac (arrivée)	19 10

Dimanches et fêtes, le départ de Bergerac retardé d'une heure.

Pour tous renseignements, s'adresser Garage des Marronniers, 106, rue Berruer, Bordeaux. - Téléphone 52.59.73 et 44.75.25.

Réunion interdépartementale des producteurs de Merrains

Décider le prix de vente avant d'entreprendre les coupes de bois

Hier, à 15 heures, au Foyer rural de Villefranche-du-Périgord, s'est tenue une importante réunion du Syndicat des producteurs merrains (producteurs de bois de châtaignier destiné à la fabrication de parquets), des départements de la Dordogne, du Lot et de Lot-et-Garonne.

La rencontre était dirigée par M. Bouyoux, président du Syndicat et... président de la F.D.S.E.A. auprès de qui se tenaient les membres du bureau : MM. Lusseauzères, de Vassal, Lacoste, Malgouyat, Mauguy, Petit, etc.

Il s'agissait de faire le point à la fin d'une saison et d'envisager l'action future.

Dans son rapport, M. Bouyoux fit l'historique du syndicat. Les cours élevés du début de saison, 16.000 à 17.000 francs la brasse (4 stères), chutèrent dès qu'une grande quantité de bois fut abattue pour situer aux environs de 10.000 à 13.000 francs.

C'est ce qui motiva la création d'un organisme d'autodéfense qui entendait parler au nom des mille deux cents producteurs au Comptoir d'achat des bois d'œuvre de châtaignier (C.A.D.O.C.) et d'autre part aux autres acheteurs de moindre importance de la région.

Plusieurs entrevues ont eu lieu au cours de l'hiver.

« Elles ont été, dit le président, pendant longtemps sans résultat, avec le C.A.D.O.C. Mais celui-ci s'est en fin de compte incliné, car une entente avait été réalisée avec les autres acheteurs de merrains sur un prix moyen de 14.000 francs la brasse. »

M. Bouyoux a fait prendre deux décisions à l'assemblée. D'abord une approbation de l'action menée. Elle a été donnée dans l'enthousiasme.

L'assemblée a également précisé son accord pour que le travail soit poursuivi. Il sera mis en place un délégué par commune productrice de merrains et les prix de vente seront décidés avec le commerce dès l'automne, avant d'entreprendre les coupes de bois.

CRÉDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

MERCREDI 17 JUIN 1964 et jours suivants, à 14 heures, 29, rue des Lois

VENTE des DEPOTS engagés ou renouvelés du 1er septembre au 15 octobre 1963 et ANTÉRIEUREMENT

Un peu de votre sang peut sauver une vie
Participez au don du sang

Lundi prochain commencera la location pour le IVe Festival national de Villeneuve-sur-Lot

C'EST lundi prochain que s'ouvrira au Syndicat d'initiative de Villeneuve-sur-Lot (tél. 1.37) la location pour le festival. Elle fonctionnera sans interruption, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures tous les jours, jusqu'à la date des spectacles.

Au programme de ce quatrième festival : cinq galas, trois expositions, un débat public sur Molière, etc., à l'affiche : plus de quinze vedettes de renommée mondiale. Tous les arts représentés : de la comédie à la peinture, en passant par la musique, la poésie, le folklore, le bel canto et les farces populaires du Moyen Age.

Au total, un ensemble infiniment sympathique, éclectique et attractif, avec une extraordinaire richesse dans la diversité.

Une modification de dernière heure, qui sera sans doute très appréciée du public : pour permettre à tous de jouir, dans les meilleures conditions, de la soirée folklorique italienne, qui aura lieu dimanche 28 juin, à 21 h 30, c'est non pas à la porte de Paris, mais au théâtre de verdure, que le groupe des Cagliari présentera les chants et danses de la Sardaigne.

Précisons que ce spectacle est gracieusement offert à la population villeneuvoise et lui permettra de découvrir les remarquables aménagements du parc du lycée de jeunes filles, qui doivent faire de ce cadre, à coup sûr, l'un des plus beaux théâtres de la nature du Sud-Ouest.

Et voici, à l'intention de nos lecteurs, les grandes lignes du programme du quatrième festival :

Vendredi 26 juin. — 16 h 30 : théâtre Georges-Leygues, débat public avec la participation des acteurs, « Molière et notre temps ».

Samedi 27 juin. — 21 h 30, théâtre de verdure (par Anatole-France) : « Amphitryon », comédie de Molière avec les artistes de la Comédie-Française, Jacques Charon, Robert Hirsch, Jean Piat, Geneviève Casile et avec Gabriel Cattand.

Dimanche 28 juin. — 11 heures, foyers du théâtre Georges-Leygues : vernissage de l'exposition des chefs-d'œuvre du Louvre, « la Société française aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

21 h 30, théâtre de verdure : Chants et danses de la Sardaigne (spectacle gratuit).

Mardi 30 juin. — 21 h 30, Pujols (au cœur du village fortifié XIIe siècle) : grand jeu médiéval avec le Centre régional d'art dramatique de Bordeaux et le théâtre de Pujols.

Jeudi 2 juillet. — 21 h 30, château de Bonaguil (XVe siècle), dans une présentation originale et réunis pour la première fois : Claude Winter, André Falcon, sociétaires de la Comédie-Française, Odile Versois, Gabriel Cattand et l'orchestre de chambre de Toulouse (direction Louis Auriacombe) interprètent sur le thème de l'amour, les plus belles pages de Shakespeare, Goldoni, Corneille, Racine, Claudel et de Vivaldi, Rameau, Purcell, Wagner, Honegger.

Samedi 4 juillet. — 21 h 30, Villeneuve-sur-Lot, théâtre de verdure : « Rigoletto », de Verdi, avec les vedettes de l'Opéra, Mady Mesplé, Georges Liccioni, René Bianco, Luciene Delvaux, Gérard Serkoyan et les artistes, chœurs, ballet et orchestre du Grand-Théâtre de Bordeaux.

FOIRES ET MARCHES

Cours au marché d'Agen le 10 juin

MARCHE AUX BESTIAUX

Veaux de boucherie, 4, 5, extra, 5,50; porcelets, 6, 6,50 le kilo.

MARCHE DE LA VOLAILLE

Vieilles volailles 12 à 18; jeunes volailles, 12 à 20; dindes et dindons, 30 à 45; pintades, 12 à 18; pigeons, 4 à 8; canards, 12 à 22, le tout la paire; lapins, 4 à 9 la pièce; œufs, en gros 1,20 à 1,30 la douzaine; au détail, 1,40 à 1,50 la douzaine.

Cours au marché-gare de Villeneuve le 10 juin

Apports total : 90 tonnes environ.

Artichauts : 2,80 à 3; choux-fleurs : 0,80 à 1; haricots verts fins : 2 à 2,20; haricots mange-tout : 1,50 à 1,60; oignons secs : 0,60 à 0,80; petits pois : 0,60 à 0,65, le tout le kilo; carottes avec fanes : 4,50 à 5,50; oignons blancs : 3,50 à 4,50; oignons jaunes : 5 à 6, le tout la douzaine; bigarreaux : 1,90 à 2,10; cerises : 1,40 à 1,50; fraises : 2,30 à 2,50; groseilles : 2 à 2,40, le tout le kilo.

Marché d'intérêt national d'Agen-Boé, le 11 juin

Marché : moyennement actif; offre : assez bonne en fruits rouges, assez faible en légumes; demande : assez bonne en fruits rouges, moyenne en légumes; cours : difficilement soutenu, sans variation importante sur les autres produits. Apports : producteurs C : 20 tonnes, dont 15 tonnes de cerises et 200 kilos de pêches.

Artichauts, 270 à 290; ailets, 2,50 à 3; ail, 100 à 110; asperges, 2,50 à 2,60 la botte; carottes avec fanes, 4 à 5 la douzaine; céleri-branche, 4 à 5 la douzaine; choux-fleurs couronnés, 100 à 110; choux pommés, 0,20 à 0,30 la pièce; courgettes, 100 à 110; fèves, 40 à 50; haricots verts fins, 250, 280, 270; navets, 0,80 à 0,90 la douzaine; oignons blancs, 4 à 5 la douzaine; oignons jaunes équetés, 4, 5, 6; petits pois, 130, 150, 140; pommes de terre, 20 à 30; poireaux, 3, 5, 4 la douzaine de paquets; radis, 3, 4, 3,50 la douzaine de paquets; salades romaines, 3, 5, 4 la douzaine; bigarreaux, 160, 200, 190; fraises, 260, 320, 300; pêches blanches catégorie 1, calibre AA, 210 à 220; pêches blanches, catégorie 2, calibre A, 170 à 180.

Marché de gros de fruits et légumes du 11 juin, à Marmande

Marché calme sur les fruits. Assez actif sur les légumes.

300 kilos haricots verts fins : 230, 300, 290; 100 kilos petits pois verte-petite : 100; 1 t. 500 pommes de terre : 22; 25 kilos tomates précoces : 3; 300 kilos cerises bigarreaux divers : 150, 190, 170; bigarreaux napoléon : 145; 400 kilos pêches M. Pouyet et M. Flowers, calibres A.B.C. : 170, 200, 90; calibres B.C.D. : 150, 160.

FAITS-DIVERS

Tracteur contre cyclomotoriste à Nérac

Au lieu-dit « Mon-Plaisir », à Nérac, un tracteur conduit par M. Michel Rigon, 18 ans, cultivateur à Lasserre, est entré en collision avec un cyclomotoriste, le jeune Pierre Lagutère, 15 ans, apprenti électricien à Nérac.

Ce dernier a été légèrement blessé, et son passager, Lucien Valex, âgé de 16 ans, souffrant d'une fracture d'un fémur, a été hospitalisé.

A Marmande, voiture contre cyclomotoriste

Mercredi soir, au lieu-dit « Chêne-Vert », à Marmande, a eu lieu un accrochage entre une voiture pilotée par M. Maurice Robert, 49 ans, chef de secteur des tabacs, domicilié à Casteinau-sur-Gupie, et une cyclomotoriste Mlle Monique Laffont, 25 ans, dactylo, demeurant à Marmande, qui a été légèrement blessée à la tête.

Un cyclomotoriste est grièvement blessé à Castelculier

Sur la R.N. 113, à Castelculier, un cyclomotoriste, M. René Jugie, 63 ans, cultivateur à Saint-Romain-le-Noble, a fait une chute sur la route au moment où il était dépassé par un camion conduit par M. André Delaurens, 39 ans, marchand de charbon à Agen.

Grièvement blessé à la tête, M. Jugie a dû être évacué sur l'hôpital Saint-Jacques.

Le VIe Concours national de pétanque à Durance

PATRONNÉ PAR « SUD-OUEST »

Le 21 juin, la capitale de la pétanque sera le théâtre d'un des plus importants concours de tout le sud-ouest et du midi de la France.

Cette année, la société de pétanque les Ecureuils Durançais organise son VIe Grand Concours national de pétanque. Son président, M. Lassoujade, met tout en œuvre pour la belle réussite de cette grande manifestation sportive qui fait tant de bruit dans le Sud-Ouest et ailleurs.

Des prix importants y seront distribués puisque 6.700 francs de prix et dix - neuf coupes seront mis en compétition, dont 1.000 francs au premier, avec une superbe coupe.

Déjà pas mal de demandes de renseignements sont déjà parvenues au xorganisateurs. Avec un nombre élevé de joueurs et les curieux qui se rendront à Durance le dimanche 21 juin, la capitale de la pétanque sera le rendez-vous de toute la région.

A Saint-Sylvestre camion contre camionnette

Jeudi matin, à 7 h 30, au lieu-dit « Brignol », à Saint-Sylvestre, s'est produite une collision entre un camion piloté par M. René Bayssié 24 ans, chauffeur, domicilié à Villeneuve-sur-Lot, et une camionnette conduite par M. Jean Prades, 39 ans, maçon à Saint-Sylvestre.

Grièvement blessé, ce dernier a dû être évacué sur une clinique de Villeneuve.

Participez au don du sang
Sauvez la vie d'un enfant

LE CARNET DE SUD-OUEST

AVIS DE DECES ET REMERCIEMENTS

● Mlle Suzanne Blanchy, M. et Mme Patrick Blanchy, leurs enfants et petits-enfants; Mme Stephan Blanchy, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; M. et Mme Marc Blanchy, Mme Segrestaa et ses enfants, Mme Guy Blanchy, ses enfants et petits-enfants; Mme Seguinaud-Gaillbert, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; les familles Gérard Blanchy, Frédéric Blanchy, Jules Adam, Emile Calvet, Edmond Segrestaa; les familles Gaston Blanchy, Lemoyne, Trapaud de Colombe, Charles Blanchy, Maurice Blanchy, Mme Laventure ont la douleur de faire part du décès de

M. Frank BLANCHY,

rappelé à Dieu le 6 juin 1964, dans sa 100e année, muni des sacrements de l'Eglise, et remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie.

Les obsèques ont eu lieu à N.-D. d'Arsachon, dans l'intimité familiale.

CASTELJALOUX

AVIS D'OBSÈQUES

● M. et Mme Jean Lafon, leurs enfants et petits-enfants; M. et Mme René Lafon, leurs enfants et petits-enfants; M. Larrat, M. et Mme Siraud, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Maurice LAFON.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 12 juin, à 10 heures, en l'église de Casteljaloux.

Réunion à son domicile, Grand-Rue.

L'inhumation aura lieu au caveau de la famille à Nérac, à 11 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

FUMEL

AVIS DE DÉCÈS

● Les familles Raynaud, Fronty et Gary ont la douleur de vous faire part du décès de leur fils et petit-fils,

ALAIN,

survenu à l'âge de 3 ans.

Obsèques vendredi 12 juin, à 15 heures.

Rendez-vous à la maison mortuaire au 30, rue de la République.

MARMANDE

REMERCIEMENTS

● Mme André Parizeau, M. et Mme Guy Parizeau et leur fils, M. et Mme Claude Staffin et leur fils, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André PARIZEAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

LAMONTJOIE

REMERCIEMENTS

● M. l'abbé Roger Rigaudie, curé de Lamontjoie; Mme veuve Rigaudie, Mme veuve Lafargue, Mme veuve Layrac, la famille Sales, neveux et nièces, parents et alliés, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès et des obsèques de

M. Etienne RIGAUDIE,

rappelé à Dieu le 7 juin, dans sa 70e année, muni des sacrements de l'Eglise, remercient bien sincèrement tous les prêtres et toutes les personnes qui se sont associées à leurs prières et à leur deuil.

Après la journée nationale de protestation du secteur public et nationalisé

On nous prie d'insérer :

Au cours de la journée du 10 juin, les revendications et le mécontentement des travailleurs du secteur public et nationalisé se sont exprimés en de nombreuses motions et délégations.

A 18 h 30, devant la préfecture, se sont retrouvées les délégations C.G.T. et C.F.T.C. des cheminots, la délégation de la Fédération de l'éducation nationale, les délégations des Syndicats C.G.T. de la fonction publique, des services publics et de santé, de l'E.D.F.

La résolution suivante a été remise :

« La section départementale de la Fédération de l'éducation nationale, les Syndicats C.G.T. de la fonction publique, des P.T.T., des services publics et de santé constatent :

» — Que contrairement aux affirmations récentes du chef de l'Etat, le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur public et plus particulièrement des fonctionnaires, n'a pas progressé dans la même mesure que le revenu national;

» — Que ce retard s'est encore aggravé au cours de l'année 1963, en raison notamment de la hausse des prix et du blocage des rémunérations que prescrit le plan de stabilisation dans les services de l'Etat;

» — Que la reconnaissance par le premier ministre de l'existence d'un contentieux au titre de 1963 n'a été suivi à ce jour d'aucune mesure d'application;

» — Qu'une nouvelle atteinte au droit de grève est contenue dans le projet de statut spécial des contrôleurs de la circulation aérienne;

» Réclament de voir ouvrir immédiatement :

» — Le contentieux des rémunérations et retraites;

» — L'octroi d'un acompte uniforme de 150 francs pour les actifs et retraités;

» — La suppression des zones de salaires;

» — La suppression de l'abattement du seizième;

» — Le reclassement des catégories C et D;

» En prétendant s'en tenir dans tous les domaines à sa politique autoritaire désormais intolérable pour les travailleurs, dont la rémunération dépend de l'Etat le gouvernement justifie et aggrave un mécontentement exprimé ostamment depuis la grève du 18 mars par des mouvements, des perturbations, avertissements dont il porte seul la responsabilité et qui ne sauraient que se développer jusqu'à satisfaction d'aussi légitimes revendications. »